

CONVENTION DE PARTENARIAT SAISON 2025-2026

ENTRE : **STEM Hautacam**
Station du Hautacam
65 400 BEAUCENS

Tél : 06.75.42.97.27
promo@hautacam.com

Représentée par sa commerciale, Claire LINDENBERGER, ci-après dénommé "STEM Hautacam"

ET : **Montagnards Argelesiens**
.....
.....

Tel : **0562325173**
Mail :

asso.montagnards.argelesiens@gmail.com

Représentée par..... **MOLINER Gérard**....., ci-après dénommé le "Partenaire"

Article 1 - Objet :

La présente convention a pour objet de définir les modalités de partenariat entre STEM Hautacam et le Partenaire.

Article 2 – Conditions :

Le Prestataire s'engage à promouvoir la Station du Hautacam et ses activités auprès de ses adhérents.
STEM Hautacam accorde aux adhérents se présentant à la billetterie de la station :

Une remise de 10% sur le Pass Multi-Activités

Activités 4 saisons : Mountain Luge et sa réalité virtuelle, Zippy bike, jump, tubing, Déval'kart, selon les saisons : »: www.hautacam.com

Pass 40€ (à dépenser sur les activités)

Tarif public 37€ / **Tarif partenaire 33,30€***

Pass 66€ (à dépenser sur les activités)

Tarif public 60€ / **Tarif partenaire 54€***

Pass 120€ (à dépenser sur les activités)

Tarifs public à 96€ / **Tarif partenaire 86,40€***

Valable hors promotion, packs spéciaux et les tarifs dégradés

*Selon tarifs en vigueur

Cette offre est valable uniquement aux caisses de la station sur présentation de la carte d'adhérent nominative. Cet accord tarifaire n'est pas cumulable avec une autre réduction.

Le partenaire devra au préalable envoyer, à son partenaire STEM Hautacam, un spécimen de la carte de ses adhérents en cours de validité.

Article 3 – Durée :

La présente convention prend effet dès signature des parties et prendra fin au 31 août 2026. Les réductions pourront être appliquées jusqu'au 31 août 2026.

En aucun cas elle ne peut être reconduite par tacite reconduction.

Article 4 – Résiliation :

Dans le cas du non-respect, par le ou les partenaire(s) de manière générale, au manquement à l'un des engagements pris, STEM Hautacam se réserve le droit de mettre fin à la convention immédiatement et sans autre avis.

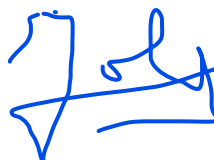
Nous vous remercions de bien vouloir retourner le présent document revêtu de la mention « bon pour accord », du cachet de votre organisme, de la date et signature.

Pour STEM Hautacam
Claire LINDENBERGER
Commerciale

SIGNATURE

Le Partenaire
Madame / Monsieur
MOLINER Gérard

SIGNATURE

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'G. Moliner', written over a horizontal line.